



ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Ponthaux sont convoqués en Assemblée communale ordinaire

***le mercredi 10 décembre 2014 à 20h00
à la salle communale.***

TRACTANDA

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 27 mai 2014. Le procès-verbal de l'assemblée est à disposition des citoyennes et citoyens à l'Administration communale, durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée ou sur le site internet, rubrique « Bulletin d'information ».
2. **Budget 2015**
 - 2.1. Présentation du budget de fonctionnement 2015 et rapport de la Commission financière. Approbation.
 - 2.2. Présentation du budget d'investissements 2015.
 - 2.2.1. Nouvel investissement.
Financement d'une partie de l'installation d'une ligne de tir au stand de Prez, pour la société de tir de Ponthaux-Nierlet.
Rapport de la Commission financière. Approbation.
3. **Election d'un nouveau membre de la Commission financière.**
4. **Communication du Conseil communal sur le projet de fusion Grolley-Ponthaux.**
5. **Divers.**

Le Conseil communal

Mot du...

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Une année supplémentaire s'est écoulée dans notre législature et, comme les précédentes, elle aura été riche en nouveautés et rebondissements.

Ce bulletin d'information, ainsi que l'Assemblée communale qui s'ensuivra, sont l'occasion de vous informer sur l'évolution d'un important dossier, à savoir celui des fusions de communes. Comme vous pourrez le constater, un important travail a été effectué avec la commune de Grolley. Le processus de fusion a été poursuivi à un rythme soutenu et nous sommes déjà en mesure de répondre à des questions d'importance. D'autres points demeurent en revanche actuellement ouverts et nécessitent encore de trouver des réponses, lesquelles sont attendues de notre canton. Ce qui est sûr c'est que le leitmotiv qui nous anime, que cela soit du côté du conseil communal de Ponthaux ou celui de Grolley, est l'amélioration des perspectives pour nos deux communes. Si à l'issue de ce processus, les conseils communaux qui y participent sont favorables à une fusion, les citoyens des deux collectivités seront appelés aux urnes pour se prononcer. Le dernier mot vous appartiendra lors de la votation qui pourra se dérouler en 2015 déjà.

L'année 2014 aura été une année où chaque sous dépensé l'aura été dans une optique d'optimisation. Nous avons souvent été contraints de faire des choix difficiles dans le cadre de la gestion des biens de la Commune. Mais nous sommes heureux que l'année 2015 se présente sous un ciel meilleur que l'année passée. Cela va nous permettre de réintroduire un soutien à différentes entités, notamment aux sociétés locales. Ce soutien est essentiel, si on pense au rôle joué par ces sociétés dans la vie de nos villages. Les jeunes y sont formés et y restent, transmettant leur passion à la relève et ainsi de suite. Le lien entre les générations, si important pour la cohésion de notre communauté, est ainsi renforcé. Il est donc tout naturel que ces sociétés soient soutenues, ce que nous faisons avec plaisir, dans la mesure de nos moyens.

Pour cette période de fêtes de fin d'années, au nom du Conseil communal de Ponthaux, je vous présente à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux.

Patrick Kaeser



Le budget de fonctionnement

2015

Préambule

- Le conseil communal vous présente le budget de fonctionnement 2015 qui se solde par une perte nette prévisible de Fr. 41'224.65. Le total des charges est évalué à Fr. 2'850'201.00 pour un total des produits de Fr. 2'808'976.35.
- La perte estimée est moins élevée par rapport au budget 2014. Les charges augmentent d'environ 3,4 % et les produits de 6,3% sur la prévision 2014.
- Les incidences de la péréquation financière se révèlent encore une fois positives pour la commune. L'augmentation globale cantonale de la péréquation des ressources et des besoins s'élève à 2,91%. L'incidence sur la commune est d' environ Fr. 13'000.00 de plus par rapport à 2014.
- Ci-après, les principales fluctuations par dicastère

FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE

◉ **Ordre public**

- Notre participation à la justice de Paix pour les frais du service des curatelles augmente de plus de 56 % par rapport à la prévision 2014. Elle résulte principalement de la réorganisation du service et de l'engagement de personnel.

◉ **Enseignement et formation**

- Globalement les charges de l'enseignement augmentent d'environ 4,6% par rapport au budget 2014. Le cycle scolaire obligatoire est le plus touché (+ 3,7%).

◉ **Culte, culture et loisirs**

- Notre participation aux dépenses du Conservatoire subit une baisse. Le nombre d'élèves inscrits a diminué pour l'année scolaire en cours.
- Le Conseil communal propose de réintroduire les dons aux sociétés sportives et culturelles pour l'année 2015. Pour rappel, ces montants avait été supprimés en 2014.

FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE

◎ **Santé**

- Les coûts de la santé augmentent globalement de 2,4% par rapport à la prévision 2014. Notre participation aux frais des homes (CODEMS) augmentent de plus de Fr. 6'000.00 par rapport à 2014.

◎ **Affaires sociales**

- Les charges du social subissent une augmentation globale de 4,6 %. Les frais cantonaux d'assistance, le service social de Sarine Ouest et les coûts des institutions spécialisées pour handicapés sont les plus touchés.
- Par contre les frais des structures d'accueil à la petite enfance sont en diminution, principalement en ce qui concerne l'école maternelle.

FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE

⊙ **Protection – Aménagement de l'environnement**

• **Approvisionnement en eau :**

- Conformément à l'art. 8 de la LEP, les communes ont l'obligation d'établir un PIEP (Plan des infrastructures en eau potable). Il est l'équivalent du PGEE pour l'épuration. Le coût de ce plan s'élève à Fr. 19'500.00 qui sera financé par le biais de la réserve au bilan « Approvisionnement en eau potable ».

• **Ordures ménagères :**

- La taxe causale repose sur le principe du pollueur-payeur. Les coûts de ramassage et d'évacuation des déchets ménagers subissent une forte augmentation, notamment en raison de la hausse des tarifs de nos prestataires. En conséquence, le Conseil communal décide d'augmenter la taxe ordure annuelle à Fr.60.00 par personne dès 18 ans conformément à l'art. 22 du règlement des déchets en vigueur.

⊙ **Finances et impôts**

- Pour l'année fiscale 2015, le Conseil d'Etat ne retient aucune modification légale tendant à diminuer la charge fiscale pour les personnes physiques et morales. Nous estimons une légère hausse des rentrées fiscales due principalement à l'augmentation de la population et l'inflation des revenus estimés par le Service des contributions.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	211'280.00	24'250.00	219'282.00	26'050.00	203'736.10	28'589.10
01	Assemblée communale, Conseil communal,comm.	39'880.00		41'780.00		34'714.45	
01.300.0	Traitement et jetons du Conseil communal	24'000.00		24'000.00		24'000.00	
01.300.1	Jetons et frais de la Commission financière	300.00		400.00		240.00	
01.300.2	Rémunération des scrutateurs	800.00		600.00		844.50	
01.300.5	Honoraires, frais et étude de fusion	1'000.00		3'000.00			
01.310.0	Frais de publications, annonces	1'000.00		1'000.00		351.65	
01.317.0	Dédommagements (déplacements, représent.)	4'000.00		4'000.00		528.10	
01.318.0	Frais de convocations	5'000.00		5'000.00		5'158.20	
01.318.1	Fiduciaire, contrôle des comptes	3'780.00		3'780.00		3'592.00	
02	Administration générale	171'400.00	24'250.00	177'502.00	26'050.00	169'021.65	28'589.10
02.301.0	Traitement du personnel administratif	89'900.00		89'452.00		89'451.70	
02.303.0	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC-AI	22'500.00		22'000.00		20'686.95	
02.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance (LPP)	19'700.00		19'700.00		15'367.40	
02.305.0	Cotisations assurances maladie et accidents	6'800.00		6'750.00		6'734.25	
02.309.0	Frais de cours, d'instruction etc.			3'500.00		5'335.00	
02.310.0	Fournitures de bureau	5'500.00		5'500.00		3'881.80	
02.311.0	Achats de machines et de mobilier de bureau	3'500.00		7'500.00		1'364.90	
02.312.0	Eau, énergie, combustible	400.00		400.00		396.70	
02.315.0	Entretien des machines et du mobilier	10'000.00		7'500.00		7'332.60	
02.317.0	Frais de réceptions et de délégations	2'000.00		2'000.00		2'066.30	
02.318.0	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	3'800.00		4'300.00		4'264.00	
02.318.1	Frais administratifs (ports, tél. etc.)	5'500.00		5'500.00		6'328.55	
02.318.2	Emoluments de chancellerie	1'000.00		2'500.00		1'135.90	
02.318.4	Frais rappels, poursuites, etc.			100.00			
02.319.0	Cotisations aux associations	800.00		800.00		800.00	
02.320.0	Conférence des syndicats					172.10	
02.390.0	Imputations internes intérêt					103.50	
02.390.1	Imputation interne amortissement					3'600.00	
02.431.0	Emoluments administratifs		2'000.00		3'700.00		1'980.00
02.433.0	Remboursement Papier et copies par le Cercle scolaire						767.30
02.436.0	Remboursements de tiers et d'assurances						4'290.40
02.436.1	Retenues sociales sur salaires AVS-AC		8'500.00		8'500.00		8'246.75
02.436.2	Retenues sociales sur sal.Coll.mal.+acc.		1'300.00		1'300.00		1'292.05
02.436.3	Retenues sociales sur salaires LPP		9'950.00		9'850.00		9'612.60
02.439.1	Recettes bulletin d'information		2'500.00		2'700.00		2'400.00

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE PUBLIC	35'560.00	15'000.00	28'000.00	15'000.00	30'060.25	15'353.90
12	Justice	20'160.00		12'900.00		15'816.50	
12.352.0	Part.au service intercommunal des curatelles	20'160.00		12'900.00		15'816.50	
14	Police du feu	12'650.00	15'000.00	12'900.00	15'000.00	12'008.50	15'182.25
14.300.0	Jetons et frais de la Commission			250.00			
14.352.0	Frais de répartition intercommunaux	12'650.00		12'650.00		12'008.50	
14.430.0	Taxes d'exemption sapeur-pompier		15'000.00		15'000.00		15'182.25
15	Militaire	600.00		600.00		600.00	
15.315.0	Entretien d'installations de tir	600.00		600.00		600.00	
16	Protection civile	2'150.00		1'600.00		1'635.25	171.65
16.352.0	Frais de répartition intercommunaux	750.00		300.00		230.35	
16.352.1	Participation frais cantonaux PC	1'400.00		1'300.00		1'233.25	
16.380.0	Versement au fonds de réserve PC					171.65	
16.490.0	Imputation interne des intérêts fonds PC						171.65

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'275'882.00	472'459.35	1'220'054.85	426'602.00	1'126'627.60	397'783.50
20	Ecole enfantine	72'000.00		71'620.00		63'555.85	
20.351.0	Participation aux dépenses cantonales	72'000.00		71'620.00		63'555.85	
21	Cycle scolaire obligatoire	663'817.00	96'974.35	640'060.00	79'208.00	516'084.35	4'269.45
21.311.0	Achat mobilier, matériel					655.90	
21.351.0	Particip.aux dép. cant. écoles primaires	278'400.00		273'560.00		272'202.15	
21.352.0	Participation au cercle scolaire primaire	178'417.00		168'500.00		48'207.10	
21.352.1	Participation cycle d'orientation	189'000.00		193'000.00		185'053.00	
21.352.4	Participation Accueil extra-scolaire	18'000.00		5'000.00		6'401.85	
21.366.0	Camp de ski, patrouille et promenades scol.					3'564.35	
21.433.0	Particip.des parents à l'Accueil extra-scolaire		13'500.00		4'000.00		4'269.45
21.452.1	Remb. de commune de Noréaz, frais scolaire		57'306.85		41'972.00		
21.452.2	Remb. de commune de Prez, frais scolaire		26'167.50		33'236.00		
210	Cercle scolaire Prez-Noréaz-Ponthaux	361'085.00	361'085.00	332'994.00	332'994.00	379'114.05	379'114.05
210.301.0	Traitement des chauffeurs de bus scolaire	100'000.00		95'049.00		110'962.35	
210.301.1	Traitement de pour tenue comptabilité					2'000.00	
210.303.0	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC-AI - Cercle					10'331.70	
210.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance (LPP) - Cercle scol.					2'086.30	
210.305.0	Cotisations assurances maladie et accidents - Cercle scol.					719.80	
210.310.0	Fournitures scolaires (y.c. budget maîtresses)	85'283.00		79'028.00		111'299.15	
210.311.0	Ordinateurs et Matériel Informatique	4'500.00		4'500.00			
210.315.0	Entretien des machines et du mobilier	3'000.00		3'000.00		7'399.15	
210.315.1	Photocopieuse (maintenance, papier, leasing)	12'000.00		4'000.00		12'753.45	
210.316.0	Location salle de classes et de gym	3'000.00		3'000.00			
210.317.0	Frais de réception, délégations	4'000.00		4'000.00		626.05	
210.317.1	Défraiement back office secrétaire, président, resp. établis	1'500.00		1'500.00		2'164.45	
210.317.2	Responsable d'établissement matériel et defraissement	1'500.00		1'000.00			
210.318.0	Bus scolaire(entretien,essence,impôts,ass.,rép.,pneus..)	47'594.00		41'594.00		59'258.55	
210.318.1	Frais de port, téléphone, internet...	2'500.00		1'500.00		2'190.55	
210.318.2	Divers	6'500.00		3'500.00		7'337.65	
210.322.0	Intérêts des dettes bus scolaire	8'903.00		8'903.00		3'842.55	
210.330.0	Amortissements du mobilier et machine					24'822.35	
210.352.0	Amortissement des bus scolaire					21'320.00	
210.365.0	Camp de ski	10'890.00		8'640.00			
210.365.1	Activité pour EE1 EE2 1-2 P compens. camp ski	3'200.00		665.00			
210.366.0	Excursions scolaires			6'400.00			
210.390.0	Amortissement mobilier et machine	24'000.00		24'000.00			
210.390.1	Amortissement bus scolaire	42'715.00		42'715.00			
210.436.1	Retenues sociales sur salaires AVS-AC - Cercle scol.						4'820.00
210.436.2	Retenues sociales sur sal.Coll.mal.+acc. - Cercle scol.						961.85
210.436.3	Retenues sociales sur salaires LPP - Cercle scol.						918.00
210.452.0	Remb. de commune de Prez, frais scolaire		26'167.50		33'236.00		50'019.35
210.452.1	Remb. de commune de Noréaz, frais scolaire		57'306.85		41'972.00		47'415.45
210.452.2	Remb. de commune de Ponthaux, frais scolaire		94'942.65		93'275.00		96'494.80
210.452.3	Remboursement cantonal bus scolaire DICS		182'668.00		164'511.00		178'484.60

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
22	Ecoles spécialisées	126'110.00		126'320.00		113'450.75	
22.351.0	Contrib.aux services auxiliaires scolaires	5'260.00		5'020.00		5'527.10	
22.351.1	Instit.spécial. pour pers.handic. - école spécialisées	95'400.00		97'600.00		89'754.75	
22.366.0	Contrib. cours spéc. (logopéd., psychol.)	25'450.00		23'700.00		18'168.90	
23	Formation professionnelle	9'000.00		8'070.00		8'219.35	
23.351.0	Participation à l'Office cantonal	8'000.00		8'070.00		6'919.35	
23.366.0	Bourses d'apprentissage et d'études	1'000.00				1'300.00	
29	Bâtiment scolaire et administratif	43'870.00	14'400.00	40'990.85	14'400.00	46'203.25	14'400.00
29.300.0	Jetons et frais de la Commission scolaire	1'000.00		1'000.00		1'830.00	
29.301.0	Traitement du personnel de conciergerie	17'500.00		13'480.05		13'320.50	
29.311.0	Achat mobilier	500.00		500.00			
29.312.0	Electricité, eau, combustible	11'000.00		11'000.00		10'579.60	
29.313.0	Achat fournitures, marchandises	1'300.00		1'300.00		2'057.60	
29.314.0	Frais d'entretien des bâtiments	2'500.00		2'500.00		7'191.75	
29.315.0	Entretien des machines et du mobilier			500.00			
29.318.0	Assurances diverses, mobilier, ECAB	3'050.00		3'500.00		3'084.70	
29.390.0	Imputation interne des intérêts rénov.école	2'400.00		2'590.80		3'519.10	
29.390.1	Imputation interne amortissement rénov.école	4'620.00		4'620.00		4'620.00	
29.427.0	Loyer appartement de service		14'400.00		14'400.00		14'400.00

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	30'600.00		34'850.00		35'977.65	450.00
30	Culture	24'100.00		30'250.00		29'272.95	
30.351.0	Participation aux dépenses du Conservatoire	16'650.00		23'350.00		23'789.45	
30.352.0	Participation Bibliothèque régionale Avry	6'950.00		6'900.00		4'283.50	
30.365.0	Dons aux sociétés à but culturel	500.00				1'200.00	
34	Sports	6'000.00		4'000.00		5'693.60	
34.301.0	Traitement personnel d'entretien	4'000.00		4'000.00		2'293.60	
34.365.0	Dons aux sociétés sportives	2'000.00				3'400.00	
39	Culte, église	500.00		600.00		1'011.10	450.00
39.301.0	Traitement personnel conciergerie	300.00		300.00		300.00	
39.312.0	Frais électricité, chauffage	100.00		200.00		77.75	
39.313.0	Achat fournitures, marchandises	100.00		100.00			
39.314.0	Frais d'entretien Chapelle de Nierlet					183.35	
39.380.0	Versement au fonds de réserve Chapelle					450.00	
39.469.0	Dons pour rénovation chapelle Nierlet						450.00

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	SANTE	230'420.00	4'500.00	225'150.00	4'000.00	209'758.60	6'303.45
40	Hôpitaux	11'250.00		10'800.00		9'890.55	
40.351.0	Participation aux dépenses cantonales	350.00				-535.35	
40.352.0	Particip.à l'Association pour l'ambulance	10'900.00		10'800.00		10'425.90	
41	Homes médicalisés	168'600.00		163'080.00		154'136.00	
41.351.0	Particip.subv. cant. des soins spéciaux	106'650.00		108'770.00		103'761.15	
41.352.0	Particip.au home médicalisé	2'300.00		770.00			
41.352.1	Particip.aux frais des homes (CODEMS)	59'650.00		53'540.00		50'374.85	
44	Soins ambulatoires	44'570.00		45'270.00		40'271.50	
44.352.0	Part.frais Comm.sarin.soins+aide familiale	160.00		160.00			
44.352.1	Particip.aux indem.forfaitaires Croix-Rouge	16'700.00		16'100.00		17'373.00	
44.352.2	Particip.aux frais de ~Passe-Partout~	260.00		260.00		259.00	
44.365.0	Particip.serv.soins à domicile Croix-Rouge	25'700.00		27'050.00		20'992.00	
44.365.1	Part.puériculture	1'750.00		1'700.00		1'647.50	
46	Service médical des écoles	6'000.00	4'500.00	6'000.00	4'000.00	5'460.55	6'303.45
46.351.1	Service dentaire	5'000.00		5'000.00		4'470.55	
46.351.2	Visites médicales	1'000.00		1'000.00		990.00	
46.433.0	Particip.des parents aux soins dentaires		4'500.00		4'000.00		6'303.45

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	AFFAIRES SOCIALES	357'100.00	9'000.00	341'380.00	15'000.00	304'026.47	9'744.00
54	Structures d'accueil à la petite enfance	36'000.00	9'000.00	41'460.00	15'000.00	38'673.42	9'744.00
54.365.0	Subv.aux crèches et garderies d'enfants	14'000.00		15'000.00		13'013.52	
54.365.1	Subventions aux mamans de jour	4'500.00		4'000.00		3'890.70	
54.365.2	Subvention aux écoles maternelles	17'500.00		22'460.00		21'769.20	
54.433.0	Part.des parents aux écoles maternelles		9'000.00		15'000.00		9'744.00
55	Invalidité	164'350.00		156'950.00		152'536.85	
55.351.0	Part.aux dép.cant.instit.spéc.et handicapés	164'350.00		156'950.00		152'536.85	
58	Assistance	156'750.00		142'970.00		112'816.20	
58.351.0	Participation aux frais cant. d'assistance	70'250.00		66'700.00		43'859.85	
58.351.1	Part.aux avances s/contrib.d'entr.n.récup.	4'000.00		3'930.00		3'839.50	
58.351.2	Aide aux victimes d'infractions	1'300.00		1'170.00		590.10	
58.351.3	Part.aux alloc.familiales pour non-actifs	3'000.00		3'020.00		2'844.25	
58.351.4	Contrib.communes au Fonds cant.de l'emploi	10'400.00		10'300.00		10'215.00	
58.352.0	Participation au Service social Sarine Ouest	64'800.00		54'850.00		48'972.80	
58.366.1	Action de Noël et St-Nicolas	3'000.00		3'000.00		2'403.30	
58.366.2	Impôts+primes ass.-maladie irrécouvrables					91.40	

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	154'870.00		157'199.95		153'657.80	
62	Routes communales et génie civil	138'320.00		141'099.95		140'601.90	
62.301.0	Traitement du personnel édilitaire	15'170.00		15'000.00		15'285.25	
62.312.0	Eclairage public	6'000.00		6'000.00		5'360.10	
62.313.0	Achat fournitures, marchandises	2'500.00		2'500.00		2'063.45	
62.313.1	Achat carburant	2'000.00		3'000.00		2'490.50	
62.314.0	Entretien des routes et de l'éclairage	14'000.00		12'000.00		15'918.15	
62.314.1	Déblaiement, sablage et protect. hivernale	3'000.00		5'000.00		8'015.95	
62.315.0	Entretien des véhicules et machines	1'000.00		1'000.00		5'599.15	
62.318.1	Assurances véhicules	2'500.00		3'500.00		2'060.10	
62.319.0	Impôts sur les véhicules	4'000.00		4'000.00		3'758.15	
62.390.0	Imputation interne des intérêts	17'000.00		17'949.95		15'101.10	
62.390.1	Imputation interne des amortissements	71'150.00		71'150.00		64'950.00	
65	Trafic régional	16'550.00		16'100.00		13'055.90	
65.316.0	Location CFF Grolley (vélos)	200.00		200.00		172.50	
65.351.0	Particip.des communes au trafic régional	16'350.00		15'900.00		12'883.40	

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	245'260.00	230'700.00	221'847.95	202'500.00	262'768.95	234'052.10
70	Approvisionnement en eau	96'000.00	96'000.00	75'000.00	75'000.00	103'763.00	103'763.00
70.301.0	Traitement du personnel	2'000.00		2'000.00		2'011.80	
70.312.0	Achats d'eau	32'000.00		32'000.00		31'937.86	
70.314.0	Entretien et rénovation des installations	25'500.00		6'000.00		39'059.80	
70.318.0	Frais d'analyse d'eau	300.00		300.00		587.95	
70.380.0	Réserve	36'200.00		34'700.00		30'165.59	
70.402.0	Taxes de défense-incendie (hydrants)		32'000.00		30'000.00		30'469.70
70.434.0	Location compteurs		6'500.00		6'500.00		6'779.25
70.435.0	Ventes d'eau		38'000.00		38'500.00		37'739.50
70.480.0	Prélèvement fonds de réserve approvisionnement en eau		19'500.00				28'774.55
71	Protection des eaux	68'900.00	66'500.00	69'429.95	65'000.00	76'019.80	66'220.30
71.301.0	Traitement du personnel	4'000.00		4'000.00		4'914.85	
71.312.0	Electricité, téléphone, eau, combustibles	7'000.00		7'000.00		8'507.15	
71.314.0	Entretien et rénovation des installations	4'500.00		4'500.00		5'722.70	
71.351.0	Part.aux frais de lutte contre hydrocarb.	200.00		200.00			
71.352.0	Participation à la STEP Grolley	40'000.00		40'000.00		35'800.50	
71.390.0	Imputation interne des intérêts	3'600.00		4'129.95		5'274.60	
71.390.1	Amortissement du réseau d'épuration	9'600.00		9'600.00		15'800.00	
71.434.0	Taxes d'utilisation		66'500.00		65'000.00		66'220.30
72	Ordures ménagères	73'300.00	64'200.00	66'300.00	58'500.00	71'171.70	59'368.80
72.301.0	Traitement personnel	6'800.00		6'800.00		7'051.60	
72.313.0	Achats sacs et clips, y compris taxes	4'000.00		4'000.00		3'153.20	
72.314.0	Entretien et rénovation des installations	500.00		500.00			
72.318.0	Frais de ramassage, décharge, vidange bennes	62'000.00		55'000.00		60'966.90	
72.434.0	Taxes d'utilisation (voirie)		31'200.00		26'000.00		25'913.05
72.434.2	Taxes sur déchets		29'000.00		28'500.00		29'013.65
72.435.0	Vente sacs et clips, y compris taxes		4'000.00		4'000.00		4'442.10
74	Cimetière	6'060.00	1'000.00	6'118.00	1'000.00	6'014.65	700.00
74.301.0	Salaires personnel d'entretien	1'800.00		1'800.00		1'808.70	
74.313.0	Achat fournitures, marchandises	100.00		100.00			
74.314.0	Frais d'entretien	500.00		500.00		600.00	
74.390.0	Imputations internes Rénovation cimetière	1'460.00		1'518.00		1'405.95	
74.390.1	Imputation interne amortissement Rénovation cimetière	2'200.00		2'200.00		2'200.00	
74.434.0	Taxes d'entrées et de concessions		1'000.00		1'000.00		700.00

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
75	Correction des eaux et endiguements			4'000.00			
75.314.0	Entretien cours d'eau			4'000.00			
79	Aménagement du territoire	1'000.00	3'000.00	1'000.00	3'000.00	5'799.80	4'000.00
79.300.0	Jetons et frais des Commissions	1'000.00		1'000.00		779.60	
79.318.0	Honoraires des urbanistes					5'020.20	
79.431.0	Autorisations de construire		3'000.00		3'000.00		4'000.00
8	ECONOMIE	6'150.00		5'170.00		6'344.10	
81	Forêts et vignes	6'150.00		5'170.00		6'344.10	
811	Exploitation	6'150.00		5'170.00		6'344.10	
811.301.0	Traitement du personnel d'exploitation	200.00		200.00		200.00	
811.314.1	Entretien de la forêt	300.00					
811.351.0	Regroupement régional forestier	1'750.00				1'732.10	
811.352.0	Corporation forestière de la Sonnaz	3'900.00		4'970.00		4'412.00	

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	303'079.00	2'053'067.00	305'017.70	1'950'304.20	320'194.35	1'908'303.55
90	Impôts	15'200.00	1'584'500.00	16'000.00	1'478'500.00	25'909.40	1'445'824.85
90.318.0	Frais de rappels et de poursuites	3'500.00		3'500.00		6'489.90	
90.318.1	Frais de perception d'impôts	1'700.00		1'700.00		1'635.60	
90.319.1	Impôts non récupérables	5'000.00		5'000.00		12'302.40	
90.320.0	Intérêts rémunérateurs	5'000.00		5'000.00		5'481.50	
90.329.0	Escomptes sur acomptes \$			800.00			
90.400.0	Impôt sur le revenu (personnes physiques)		1'250'000.00		1'123'000.00		1'092'187.75
90.400.1	Impôt sur la fortune (personnes physiques)		69'000.00		69'000.00		67'268.90
90.400.2	Impôt à la source		21'000.00		20'500.00		46'760.35
90.400.4	Impôt sur les prestations en capital		11'000.00		21'000.00		-6'757.90
90.401.0	Impôt sur le bénéfice (personnes morales)		7'500.00		10'000.00		3'419.85
90.401.1	Impôt sur les fonds propres (pers. morales)		3'500.00		3'500.00		2'720.25
90.402.0	Contributions immobilières		135'500.00		135'500.00		128'228.80
90.403.0	Impôt sur les gains immobil. et plus-values		15'000.00		21'000.00		22'917.35
90.404.0	Impôt sur les mutations		15'000.00		21'000.00		20'467.55
90.405.0	Impôt sur les successions et donations		1'000.00		2'000.00		
90.421.0	Intérêts moratoires et compensatoires		10'000.00		7'000.00		9'949.85
90.436.0	Rembour. frais de rappel et poursuites		1'500.00		1'500.00		1'038.60
90.441.0	Part.à l'impôt cantonal sur les véhicules		44'500.00		43'500.00		57'623.50
93	Péréquation financière		225'100.00		212'000.00		195'921.00
93.462.0	Attribution de la péréquation des ressources		188'600.00		180'000.00		167'346.00
93.462.01	Attribution de la péréquation des besoins		36'500.00		32'000.00		28'575.00
94	Gérance de la fortune et des dettes	287'879.00	243'467.00	284'949.70	234'304.20	290'216.95	241'045.70
940	Intérêts et amortissements obligatoires	192'967.00	191'267.00	185'604.20	183'104.20	190'234.05	186'485.90
940.318.0	Frais bancaires et de CCP	2'500.00		3'000.00		2'506.20	
940.322.0	Intérêts des dettes	47'600.00		48'872.20		50'224.20	
940.330.0	Amortissements obligatoires	142'867.00		133'732.00		137'332.00	
940.390.0	Imputations internes (p. ex. intérêts PC)					171.65	
940.420.0	Intérêts des capitaux et impôts anticipés		800.00		500.00		704.85
940.490.0	Imputations internes des amortissements		142'867.00		133'732.00		137'332.00
940.490.1	Imputations internes des intérêts		47'600.00		48'872.20		48'449.05

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
942	Immeubles du patrimoine financier	94'712.00	40'500.00	99'145.50	38'500.00	99'813.40	42'850.20
942.301.0	Salaire concierge salle communale	4'000.00		3'000.00		3'000.00	
942.311.0	Achat mobilier salle communale	500.00		500.00			
942.311.1	Achat mobilier Auberge communale	500.00		500.00			
942.312.0	Electr.,eau,combustible salle communale	7'500.00		7'500.00		7'406.00	
942.312.1	Electr.,eau,combustible Auberge communale	1'000.00		1'000.00		811.45	
942.312.2	Elect.,eau,combust.abri PC,buv.FC,local feu	3'500.00		3'500.00		3'174.05	
942.313.0	Achat fournitures,march.salle communale	500.00		1'000.00		-88.10	
942.313.1	Achat fournitures,march.Auberge communale	500.00		500.00		219.60	
942.313.2	Achat fourm.,march.abri PC,buv.FC,local feu					231.50	
942.314.0	Entretien et rénovation salle communale	1'600.00		2'600.00		4'992.75	
942.314.1	Entretien et rénovation Auberge communale	3'000.00		6'000.00		8'176.55	
942.314.2	Entr.,rénov.abri PC,buvette FC, local feu	500.00		500.00			
942.315.0	Entr.mobilier,installations salle communale	500.00		500.00			
942.315.1	Entr.mobilier,installat.Auberge communale	500.00		500.00			
942.318.0	Assurances div.,ECAB,RC salle communale	600.00		800.00		603.95	
942.318.1	Assurances div.,ECAB,RC Auberge communale	2'100.00		1'400.00		1'820.00	
942.318.2	Ass.div.,ECAB,RC abri PC,buvette FC,loc.feu	300.00		500.00		258.85	
942.390.0	Imputation interne intérêts salle communale	18'200.00		18'932.90		13'536.85	
942.390.1	Imputation interne intérêts Auberge comm.	1'400.00		1'805.40		7'467.40	
942.390.2	Imputation interne amortiss.salle communale	37'712.00		37'712.00		37'712.00	
942.390.3	Imputation interne amortiss.Auberge comm.	5'150.00		5'150.00		5'150.00	
942.390.5	Imputation interne amortiss. local rangement	3'300.00		3'300.00		3'300.00	
942.390.6	Imputation interne intérêts local rangement	1'850.00		1'945.20		2'040.55	
942.423.0	Location Auberge		32'500.00		32'500.00		32'500.20
942.423.2	Locations salle communale		8'000.00		6'000.00		10'350.00
943	Autres bâtiments divers	200.00	11'700.00	200.00	12'700.00	169.50	11'709.60
943.315.0	Assurances div., ECAB, RC	200.00		200.00		169.50	
943.423.0	Loyers parchets		11'700.00		12'700.00		11'709.60
99	Postes non ventilables			4'068.00	25'500.00	4'068.00	25'512.00
99.332.0	Amortissements supplémentaires			4'068.00		4'068.00	
99.451.2	Recette extraordinaire (2 ans EE) sans affectation				25'500.00		25'512.00

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	211'280.00	24'250.00	219'282.00	26'050.00	203'736.10	28'589.10
1	ORDRE PUBLIC	35'560.00	15'000.00	28'000.00	15'000.00	30'060.25	15'353.90
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'275'882.00	472'459.35	1'220'054.85	426'602.00	1'126'627.60	397'783.50
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	30'600.00		34'850.00		35'977.65	450.00
4	SANTE	230'420.00	4'500.00	225'150.00	4'000.00	209'758.60	6'303.45
5	AFFAIRES SOCIALES	357'100.00	9'000.00	341'380.00	15'000.00	304'026.47	9'744.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	154'870.00		157'199.95		153'657.80	
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	245'260.00	230'700.00	221'847.95	202'500.00	262'768.95	234'052.10
8	ECONOMIE	6'150.00		5'170.00		6'344.10	
9	FINANCES ET IMPOTS	303'079.00	2'053'067.00	305'017.70	1'950'304.20	320'194.35	1'908'303.55
	TOTALISATION	2'850'201.00	2'808'976.35	2'757'952.45	2'639'456.20	2'653'151.87	2'600'579.60
	Résultat		41'224.65		118'496.25		52'572.27

BUDGET INVESTISSEMENTS 2015

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION			18'000.00		74'500.00	
21	Cycle scolaire obligatoire					74'500.00	
21.501.1	Achat du bus scolaire					74'500.00	
29	Bâtiment scolaire et administratif			18'000.00			
29.501.2	Mise en conformité de la citerne à Mazout			18'000.00			
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	10'000.00					
34	Sports	10'000.00					
34.501.2	Investissement cible Société de Tir	10'000.00					
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS					106'971.05	
62	Routes communales et génie civil					106'971.05	
62.502.1	Achat véhicule de déneigement					81'728.05	
62.502.3	Route des Trois Sapins et traversée ruisseau					25'243.00	
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT			43'000.00		194'348.10	26'360.10
70	Approvisionnement en eau					800.00	14'828.40
70.502.0	PGEE Plan général évacuation des eaux					800.00	
70.610.0	Taxes de raccordement						14'828.40
71	Protection des eaux					155'615.15	11'531.70
71.501.6	Raccordement séparatif "Route en Beaumontant"					128'596.75	
71.501.7	Collecteur d'eaux usées Chemin de l'Eglise					27'018.40	
71.610.0	Taxes de raccordement						11'531.70
74	Cimetière					37'932.95	
74.501.1	Rénovation Cimetière					37'932.95	
79	Aménagement du territoire			43'000.00			
79.501.2	Révision du PAL			43'000.00			

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS					26'360.10	375'819.15
99	Postes non ventilables					26'360.10	375'819.15
99.590.00	Report des investissements					26'360.10	
99.690.00	Report des investissements						375'819.15
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION			18'000.00		74'500.00	
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	10'000.00					
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS					106'971.05	
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT			43'000.00		194'348.10	26'360.10
9	FINANCES ET IMPOTS					26'360.10	375'819.15
	TOTALISATION	10'000.00		61'000.00		402'179.25	402'179.25
	Résultat		10'000.00		61'000.00		



INFORMATIONS

COMMUNALES



Grolley – Ponthaux

Les conseils communaux de Grolley et Ponthaux ont décidé d'étudier une fusion des deux communes.

La proximité des deux villages, les infrastructures communes notamment concernant l'eau usée et l'eau potable ainsi que la collaboration dans différentes associations sont des raisons qui ont influencés de manière importante la volonté de fusionner.

En effet, de nombreuses discussions pourraient être évitées pour gérer certaines tâches, si nos deux territoires formaient une seule entité. Les conseillers communaux se sont penchés sur les différentes tâches à mettre en commun ainsi que sur plusieurs dispositions devant faire l'objet d'un article de la convention de fusion. Celle-ci a été transmise aux services de l'Etat pour consultation et n'a fait, à ce jour, que l'objet de remarques formelles.

La date hypothétique d'entrée en vigueur de la fusion a été tout d'abord fixée au 1^{er} janvier 2016.

Dans l'attente de réponses de deux services de l'Etat, les conseils communaux respectifs ne peuvent actuellement pas informer clairement les citoyens si cette date sera maintenue.

De plus, compte tenu de certains dossiers en suspens, comme par exemple la construction de la salle de l'Auberge de la Gare à Grolley actuellement en attente d'un permis de construire, les conseils communaux jugent important que cette procédure et la réalisation soit menées par les mêmes conseillers qui ont préparé le projet.

Ces points permettent sérieusement d'envisager une fusion au 1^{er} janvier 2017.

Au verso de la présente, vous trouverez des informations en lien avec la convention de fusion comme le nom et les armoiries de la nouvelle commune.

Conseil communal de Grolley

Conseil communal de Ponthaux

INFO FUSION

Nom de la nouvelle commune : **Grolley-Ponthaux**

Armoiries :



« coupé : d'argent à la croix tréflée de gueules (rouge) accostée d'une feuille de chêne de sinople (vert), l'une posée en bande et l'autre posée en barre et : de sinople à la tête de lion arrachée d'or (jaune) languée de gueules. »

Taux d'impôt :

86.8 %

calculé selon les capacités des deux communes
et tenant compte d'une économie d'échelle de
2% sur les charges

Conseillers communaux :

7 membres du cercle électoral de Grolley et 2
membres du cercle électoral de Ponthaux
durant une législature (répartition selon
population)

Ecole maternelles et enfantines :

prévues dans les locaux scolaires de Ponthaux

Ecoles primaires :

prévues dans les locaux scolaires de Grolley

Cycle d'orientation :

la possibilité de fréquenter à choix le CO de
Jolimont ou le CO de Sarine-Ouest est
actuellement en attente d'une réponse de la DICS

Personnel :

intégralement repris par la nouvelle commune

Administration :

actuel bâtiment administratif de Grolley

Participation financière de l'Etat :

CHF 467'600.-

Conseil communal de Grolley

Conseil communal de Ponthaux

Déchetterie – Déchets verts



De nombreux objets, divers et variés, se retrouvent déposés à la déchetterie, au lieu d'être évacués par les sacs poubelles ou les collectes des encombrants. Voici une liste non exhaustive de ce que nous y retrouvons : pain, casseroles, fers à repasser, bidons en plastique, sagex, bottes en caoutchouc, viande.....

L'élimination de ces objets est ainsi payée par tous les citoyens de la commune, par la taxe poubelle annuelle, alors qu'ils devraient être payés par le propriétaire au travers de la taxe des sacs poubelles.

Pour l'année 2015, le Conseil communal a dû prendre la décision d'augmenter la taxe poubelle annuelle, afin de couvrir les dépenses supplémentaires liées à l'augmentation des déchets.

Nous vous donnons ci-après un petit rappel sur le fonctionnement de notre déchetterie communale.

Container PET

Doivent y être déposées, uniquement les **bouteilles** PET.

Container Plastique

Il nous est impossible de recycler le plastique déposé dans la benne mise à disposition. En effet, toutes sortes de déchets y sont déposés, tels que **bottes en plastique, emballages de viande de poisson et de toutes sortes**.

Au lieu d'être recyclé, ce plastique est incinéré, aux frais des citoyens de la commune.

A cet effet, le Conseil communal **songe à enlever** le container destiné aux bouteilles plastique (lessive, huile, vinaigre...)

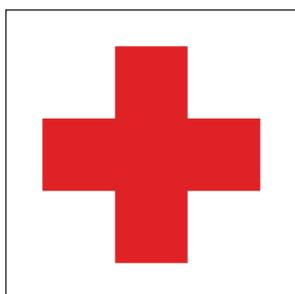
Benne brune : papier-carton

Cette benne sert uniquement au dépôt de ces matériaux.

Le bois, les berlingots, le sagex ou autres doivent être éliminés dans la poubelle ou lors des encombrants.



Benne blanche : Croix-rouge



Nous rappelons que cette benne a pour but de récolter des vêtements et chaussures en bon état, pouvant être revendus dans les boutiques de secondes mains, de la Croix Rouge ou pouvant être distribués aux plus démunis.

Les vieux duvets, les chaussures trouées, les vêtements déchirés, etc. ne doivent pas y être déposés mais doivent être éliminés dans la poubelle ou lors des encombrants.

Encombrants

Notre système de déchetterie ouverte ne permet pas la mise à disposition d'une benne pour les encombrants toute l'année. Pour l'instant les encombrants sont collectés deux fois par année, sur la place de l'école.

Nous vous prions instamment de ne pas déposer les encombrants à la déchetterie en dehors de la collecte officielle.

Gazon

Les agriculteurs de la commune prennent en charge les déchets de tonte de gazon.

Or, il a été constaté à plusieurs reprises que tous les déchets ménagers compostables (coquilles d'œufs, troncs de choux, branches de rosiers, etc.) étaient déposés sur les tas de fumier.

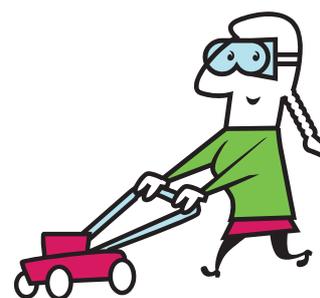
Ces déchets ne se décomposent pas bien et se retrouvent sur les champs, lors de l'épandage. Les agriculteurs n'autorisent pas ce genre de dépôts.

Afin que notre système de ramassage du gazon perdure, il est essentiel de respecter les règles.

Gazon : Si vous ne désirez pas composter votre gazon, il peut être déposé chez l'agriculteur qui vous est attribué. (En cas de doute prière de prendre contact avec le secrétariat communal).

Déchets ménagers et de jardin : Si vous ne désirez pas les composter, ils doivent être éliminés dans la poubelle.

Déchets de taille : Ils sont à déposer à la déchetterie verte mise à disposition à cet effet à Grolley, derrière le Landi.



HORAIRES :

Veillez respecter les horaires mis en place pour le dépôt des déchets à la déchetterie. En effet, nous constatons encore trop souvent des dépôts le dimanche, jours fériés et tard le soir.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

Le Conseil communal

Plus de 40 ans à votre service

INFO SERVICES SA
Web : www.iss.ch / E-mail : info@iss.ch
Av. des Ilarrières 9 — 1000 Romilly — tél 050 66 6 21 21 — Fax 050 666 21 22

Le génie logiciel au service des collectivités publiques

- Contrôle de l'habitant
- Gestion financière
- Gestion sociale
- Services industriels
- Gestion des amendes
- Gestion documentaire
- Services en ligne
- Services d'hébergement



***Fermeture de l'Administration communale
durant les fêtes de fin d'année***

*Nous informons les citoyennes et citoyens de Ponthaux que notre
administration communale sera fermée*

***du vendredi 19 décembre 2014
au lundi 5 janvier 2015***

*Tout en vous remerciant d'avance de votre
compréhension, nous vous adressons nos
vœux les meilleurs pour les fêtes de fin
d'année et une excellente année 2015.*



Le Conseil communal



ADMINISTRATION COMMUNALE

HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

- Lundi : 8h00 – 11h30
13h30 – 18h00
- Mardi : 8h00 – 11h30
- Jeudi : 8h00 – 11h30

La permanence téléphonique est assurée durant les heures d'ouverture du bureau. Le répondeur téléphonique est à votre disposition, en dehors de ces heures, pour nous laisser un message au numéro de téléphone : 026/475.32.70.

Autres coordonnées :

FAX : 026/475.29.10

E-mail : ponthaux@bluewin.ch

Site Internet : www.ponthaux.ch (Toutes les informations communales y figurent, y compris les tous ménages).

Contrôle des habitants en 2014

Etat au 3 novembre 2014



Arrivées

Nous dénombrons 27 arrivées depuis le 3 novembre 2013 dans la commune, à ce jour.

Nous souhaitons la bienvenue dans nos villages à tous ces nouveaux habitants.

Départs :

27 personnes ont quitté la commune durant la même période.

A toutes ces personnes, nous présentons nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Notre commune compte à ce jour 688 habitants, dont :

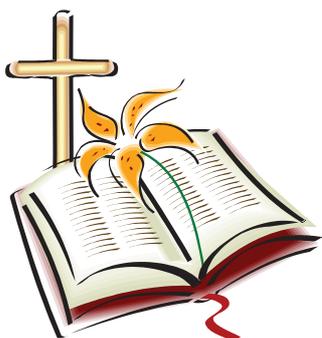
*108 enfants de 0 à 10 ans
84 adolescents de 11 à 19 ans
75 jeunes adultes de 20 à 29 ans
98 adultes de 30 à 39 ans
109 adultes de 40 à 49 ans
86 adultes de 50 à 59 ans
78 adultes de 60 à 69 ans
35 adultes de 70 à 79 ans
15 adultes de 80 à 93 ans*

La proportion hommes / femmes est de :

342 hommes et 346 femmes.

La moyenne d'âge est de 37,19 ans.





Décès :

Nous avons eu à déplorer les décès de :

Mme Françoise Dessonnaz, le 01.01.2014

Mme Monique Rauss, le 05.07.2014

Mme Gabrielle Broillet, le 22.10.2014

*Nous formulons nos sincères condoléances
aux familles en deuil.*

Naissances :

De petits bambins sont venus agrandir notre population :



*10.09.2013 Valentin Widmer, fils de Christian Widmer et Ana Figueiredo
Marques Widmer*

22.01.2014 Louan Wicht, fils de Cloé Wicht

14.07.2014 Laura Ayer, fille de Lionel Bouteille et Céline Ayer

12.09.2014 Eden Stöhr, fille de Dominique et Mélanie Stöhr

15.10.2014 Léonie Dénervaud, fille de David Berger et Aurore Dénervaud

16.10.2014 Liam Schorderet, fils de Laurent Schorderet et Aline Pellet

*Nous souhaitons bonheur et santé à ces bébés et félicitations aux heureux
parents*

Majorité civique en 2014 (nés en 1996)



Ana Cabrita Martins, le 22.04.1996

Rachel Broillet, le 02.05.1996

Marc Angéloz, le 09.07.1996

Coralie Ramseier, le 02.08.1996

Vincent Renevey, le 12.08.1996

Anaïs Künzli, le 08.12.1996

Coralie Dorthe, le 17.12.1996

*Le Conseil communal félicite ces jeunes gens pour
leur entrée dans la vie adulte.*

Passeports et cartes d'identités

Comment procéder pour commander un passeport?

- ☞ Par internet : www.passeportsuisse.ch – suivre procédure de demande du passeport 2010, puis suivre formule de demande passeport 10.
- ☞ Par téléphone : 026/305.15.26
- ☞ Sur place : Service de la population et des migrants, secteur passeports suisses – Biométrie – Rte d'Englisberg 11 à 1763 Granges-Paccot.
 - Prévoir un délai d'attente sur place
 - N'apporter aucune photo, elles sont faites sur place
 - Toujours apporter ses anciens documents d'identité

Carte d'identité

- ☞ Les demandes de carte d'identité peuvent encore être déposées auprès de la commune de domicile – Apporter une photo et les anciens documents d'identité.
- ☞ ou également auprès du secteur des passeports suisses – centre de biométrie à Granges-Paccot – Les démarches sont identiques à celles du passeport.

Je désire 1 passeport et 1 carte d'identité

- ☞ **Même processus que pour le passeport**

Je pars demain... Je n'ai pas de document d'identité valable...Que faire ?

- ☞ Se présenter auprès du Service de la population et des migrants, secteur Passeports suisses –Biométrie, à Granges-Paccot.
- ☞ Se munir de son ancien document d'identité, si existant, afin d'établir un PASSEPORT PROVISoire (valable pour 1 voyage et max. 1 an).

Ce document est disponible en 1 heure.

Prix et durée de validité

Passeport	Cartes d'identité	Combi (passeport et CI)
Adultes (18 ans) Fr. 145.— validité 10 ans	Adultes (18ans) Fr. 70.— validité 10 ans	Adultes (18 ans) Fr. 158.— validité 10 ans
Enfants (0-18ans) Fr. 65.— validité 5 ans	Enfants (0-18ans) Fr. 35.— validité 5 ans	Enfants (0-18 ans) Fr. 78.— validité 5 ans

Délai de livraison des documents d'identité : 10 jours ouvrables
Envoi sous plis recommandé



11 ième Service de déclaration d'impôts

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?

Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Pour qui ? Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg

Où ? Près de chez vous ou chez Pro Senectute à Villars-sur-Glâne

Quand ? Du 26 janvier 2015 au 27 mars 2015

Frais ? Fr. 50.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, Ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne 1, Tél. 026 347 12 40

Heures d'ouverture 8.30-11.30 / 13.30-16.30



La Bibliothèque Régionale d'Avry est heureuse de vous présenter son nouveau logo :



réalisé par **Adèle Castella**

1er prix du concours proposé aux élèves de 3C du CO de Sarine-Ouest

Les travaux de tous les élèves ayant participé à ce concours ainsi que les résultats sont exposés à la bibliothèque durant les heures d'ouverture.

AGENDA de la bibliothèque

tout au long de l'année...

Dès le mois d'octobre, la bibliothèque propose pour tous les enfants dès 4 ans ou pour les plus petits accompagnés d'un adulte

Chaque 1er mercredi du mois de 14h00 à 15h00



2014 - 2015

1er octobre	5 novembre
3 décembre	7 janvier
4 février	4 mars
1er avril	6 mai
3 juin	

La bibliothèque propose plus de 18'000 documents (romans, documentaires, revues, BD ou albums). Pour emprunter des documents (5 par prêt), il suffit d'être en possession d'un abonnement annuel.

Prix pour tous les habitants des communes de Sarine-Ouest

- enfant jusqu'à 16 ans gratuit
- apprenti / étudiant CHF 15.-
- adulte CHF 30.-
- lecteur occasionnel CHF 2.- par livre et par mois

Horaires d'ouverture :

mardi	
mercredi	15h00 - 18h00
vendredi	
jeudi	18h00 - 20h00
samedi	9h00 - 12h00

Vacances scolaires	
mercredi	15h00 - 18h00
samedi	9h00 - 12h00

Plus d'infos ?

026 470 21 42

biblioavry@bluewin.ch

<http://bra.avry.ch>

Bibliothèque d'Avry - CO Sarine-Ouest - Rte de Matran 24 - 1754 Avry-sur-Matran